

Projet Pédagogique Espace Jeunes 12- 17 ans (2023-2025)

Personne n'éduque autrui, personne ne s'éduque
seul, les hommes s'éduquent ensemble par
l'intermédiaire du monde.

(Paulo Freire)

Préambule.....	3
I. Rappel des objectifs Éducatifs	3
II. Contexte	3
A. Le territoire	3
B. L'espace jeunes.....	4
C. Nos valeurs	4
III. Objectifs pédagogiques	5
IV. Démarche pédagogique	5
V. Actions	6
A. Le foyer.....	6
B. L'accompagnement de projet	6
C. Les séjours	7
D. Les passerelles 11-13 ans	7
E. Les animations hors les murs.....	8
F. Sorties.....	8
G. La musique pour tous	8
VI. Inclusions	9
VII. Moyens	9
A. Humains.....	9
B. Équipement – Matériels.....	9
C. Financiers.....	10
VIII. Fonctionnement et inscriptions.....	10
A. Fonctionnement de l'accueil :.....	10
B. Posture de l'équipe d'animation :.....	10
IX. Partenariats et réseaux	11
X. Évaluations	12

Préambule

Ce document est le résultat de réflexions, de questionnements et d'analyses avec l'équipe d'animation.

Nous nous sommes appuyés sur un travail de bilan du projet précédent, des éléments du précédent diagnostic du territoire, de la connaissance de notre public par une intervention quasi quotidienne et des temps de formation auxquels l'équipe a participé tout au long de l'année 2022.

Ce projet pédagogique a pour vocation d'apporter des réponses de terrain aux enjeux éducatifs de notre territoire, d'apporter des solutions aux problématiques que nous avons constatées auprès du public accueilli mais surtout d'apporter des réponses aux préoccupations des jeunes.

Ce document a pour but :

- D'être un texte de référence sur lequel l'équipe d'animation peut s'appuyer
- D'objectiver et organiser l'intervention auprès des jeunes
- D'expliquer le rôle de la MJC et son intervention auprès de la jeunesse, aux familles et aux partenaires

Nous avons fait le choix de rédiger un document le plus détaillé possible afin de laisser le moins de place à l'interprétation, et ainsi avoir une démarche précise dans le cadre de notre intervention

I. Rappel des objectifs Éducatifs

Le projet éducatif du pôle Enfance Jeunesse fixe les objectifs suivants :

- Positionner l'enfant et le jeune au cœur du projet.
- Construire une filière éducative 3-25 ans
- S'inscrire dans une logique de coéducation et d'animation de la vie locale

II. Contexte

A. Le territoire

La ville de Rives est dotée d'une population de 6668 habitants en 2019¹ et s'étend sur une surface de près de 11 km². Elle est très peu desservie par des transports en commun au sein de la ville, nous pouvons observer que certaines familles et surtout adolescents ont des difficultés pour accéder aux différents services.

Sur le plan démographique, les études convergent vers un équilibre démographique de la population tant en termes de répartition par genre que par tranches d'âges, alors que la tendance au niveau national est au vieillissement de la population. Si nous pouvons constater que la

¹ Chiffre Insee : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=COM-38337#chiffre-cle-8>

proportion de jeunes reste identique, sa quantité est en augmentation (+ 300 personnes de 0 à 30 ans depuis 2015).

Un diagnostic de territoire mené par la MJC durant l'année 2019-2020 a montré que la jeunesse fréquentant la MJC de Rives n'était pas exclusivement rivoise.

En effet, le collège Robert Desnos situé à quelques pas de la MJC fédère plus de 800 élèves originaires de plusieurs communes appartenant ou non à la communauté d'agglomération du Pays Voironnais. Nous pouvons remarquer que ces adolescents restent sur la commune en fréquentant les différentes infrastructures telles que la MJC même après avoir quitté le collège.

B. L'espace jeunes

L'espace jeunes de la MJC s'adresse aux jeunes de 12 à 17 ans. Il a pour mission d'accueillir les jeunes durant leur temps libre afin de les accompagner dans l'organisation des activités de loisirs, sportives et culturelles sur place ou à l'extérieur.

Les bilans précédents montrent que les jeunes fréquentant le foyer sont de plus en plus nombreux et surtout de plus en plus présents au sein de l'accueil. Cela s'explique par le nombre de jeunes accueilli, mais également par la création de créneaux supplémentaires mis en place sur proposition des jeunes.

Ce qui caractérise les adolescents fréquentant la MJC est : un besoin d'écoute, un besoin et une envie de prendre des décisions pour la construction de projets, l'envie de découverte, un besoin d'être en lien avec un adulte référent et de confiance (équipe d'animation), une recherche de reconnaissance et d'attention, un besoin d'avoir un lieu neutre, de rencontres entre les différentes tranches d'âges.

L'espace jeunes en quelques chiffres :

- Plus d'une centaine de jeunes accueillis par an
- Parité Fille/Garçon
- Parité 12-15 ans / 15-17ans

C. Nos valeurs

En lien avec le projet associatif de la MJC, les valeurs promues par le secteur sont les suivantes :

Citoyenneté : «la citoyenneté qui n'est pas seulement la politisation (l'art de réfléchir sur la politique institutionnelle) mais une pratique active : art de parler en public, de savoir écouter, de gérer un groupe, de s'intégrer à la société... »²

Démocratie : « *Est démocratique, une société qui se reconnaît divisée, c'est-à-dire traversée par des contradictions d'intérêt et qui se fixe comme modalité, d'associer à parts égales, chaque citoyen dans l'expression de ces contradictions, l'analyse de ces contradictions et la mise en délibération de ces contradictions, en vue d'arriver à un arbitrage.* » Paul RICOEUR

Bienveillance : (Disposition d'esprit inclinant à la compréhension, à l'indulgence envers autrui)

² Jacques Bertin in Politis

Tous capables : Ce principe qui veut que l'on considère chaque être humain comme capable de progrès, d'avancées dans un processus d'humanisation constant, tourne le dos à la conception fixiste de l'intelligence qui a longtemps prévalu et prévaut encore dans certains milieux.

Entraide : Action de s'entraider ; aide qu'on se porte mutuellement.

III. Objectifs pédagogiques

Être un espace émancipateur, d'échange, de débat et de projet.

- En accompagnant leurs initiatives et la réalisation de leur projet
- En permettant aux jeunes de trouver leur place dans le collectif et d'être acteur de ce dernier
- En encourageant la libre expression, oral, écrite...
- En organisant des temps de débats, décisions et de régulations

Valoriser les jeunes dans leurs actions, leurs paroles et leurs initiatives,

- En faisant en sorte de révéler leur capacité
- En valorisant leur parole
- En adoptant une posture bienveillante, facilitante et accompagnante

Faire en sorte que l'Espace jeunes soit un laboratoire de curiosités, de découvertes et de rencontres pour tous

- En encourageant l'ouverture et la découverte de ce qui nous entoure (personnes, environnements, pratiques...)
- En proposant des séjours de vacances et sorties tout au long de l'année
- En permettant aux jeunes de les accompagner dans leurs envies de projet (accompagnement dans la réussite, mais également dans l'échec du projet).

IV. Démarche pédagogique

L'adolescence est une période de la vie où l'individu construit son « je » personnel. C'est un moment d'apprentissage de l'autonomie et une prise de distance avec le « nous » familial.

Afin d'accompagner le jeune vers l'âge adulte, nous privilégions **une démarche participative** qui est pour nous un moyen d'apprentissage de **la citoyenneté** et en leur permettant de trouver leur place dans le groupe.

Afin d'atteindre ses objectifs pédagogiques, l'ensemble de l'équipe, peu importe son statut ou son expérience, doit avoir la démarche pédagogique suivante :

Chaque animateur·trice doit s'appuyer sur des méthodes permettant la libre expression de tous, en favorisant la **prise de décisions collectives** et un fonctionnement démocratique. Il nous faut partir des idées et de la volonté des jeunes afin de répondre un maximum à leurs envies. Cette démarche doit être adoptée durant les temps de foyer comme dans le quotidien des sorties, séjours, activités au collège...

Nous prôtons le principe que tout individu est capable, de ce fait, l'équipe d'animation doit travailler pour **révéler le potentiel de chacun**, Pour cela, **la posture** de l'animateur·trice doit être facilitante, il doit être à l'écoute de chaque jeune, être en capacité de rebondir sur une idée, proposition d'un jeune et de les encourager.

Nous devons permettre à ces jeunes de prendre le temps pour construire, réfléchir, essayer, se tromper pour apprendre. L'équipe d'animation doit donc chercher différentes méthodes pour accompagner et s'adapter aux capacités du groupe.

Attention cette idée de laboratoire ne doit pas être éloignée de la notion de plaisir.

En outre, pour la mise en place de cette démarche, il est primordial de ne pas nous positionner dans un rôle d'enseignant/enseigné, mais plutôt dans une posture d'animateur·trice socioculturel·le et dans une démarche d'Education Populaire en étant médiateur, accompagnateur, co-constructeur et fédérateur, en "étant et faisant avec". La notion du "tous capables" doit nous accompagner et nous guider dans notre pratique, il est primordial de partir des savoirs et savoir-faire, de l'ensemble des compétences des jeunes qui peuvent et doivent être réinvesties. Cela se traduit par le fait que les jeunes participent activement à la conception des programmes d'activités, à la construction des séjours et à l'aménagement du local d'accueil.

En complément de cela, l'équipe d'animation doit faire en sorte de proposer une diversité d'activité afin d'éveiller la curiosité du public et lui permettre d'aller vers des domaines inconnus ou vers lequel il ne pourrait pas aller.

V. Actions

A. Le foyer

Cet espace de temps libre et de loisirs, d'écoute et d'échange permet aux adolescents de s'exprimer, d'être écoutés et s'écouter. Il doit être un espace de rencontres et de partages entre les jeunes et l'équipe d'animation. Il a également pour vocation d'être un lieu de création, où à partir des échanges entre jeunes, l'animateur se saisit de leurs paroles et de leurs idées afin de les accompagner dans la réalisation.

Afin de répondre à leurs besoins et de s'adapter à leurs moments libres, notre espace est ouvert sur les créneaux suivants :

- Les mardis de 16 h à 18 h
- Les mercredis et les samedis de 14h à 18h
- Les vendredis de 16h à 20h.

B. L'accompagnement de projet

Fil conducteur de notre fonctionnement, le but de l'accompagnement de projet a pour objectif de mettre la parole des jeunes au cœur du fonctionnement. Cela se traduit par **l'obligation** pour l'équipe d'animation d'être **en veille** et à l'écoute de leurs discussions et ainsi de partir des échanges formels et informels pour les accompagner dans la construction et réalisation des projets.

Cela nous permet de travailler, entre autres, avec eux, l'apprentissage de la prise de décisions collectives, la prise de responsabilité, la gestion d'un budget, les contraintes, comment construire un séjour de vacances...

Nous devons dans cette action prendre en compte non pas la tranche d'âge du jeune, mais son parcours. Un jeune en fonction de son parcours n'aura pas le même degré d'autonomie ou degré de réflexion. L'animateur veillera à ce que chacun trouve son compte et que l'individu ne se perde pas dans le collectif.

Pour travailler cet accompagnement, l'animateur·trice devra s'appuyer sur la méthodologie de projet afin de fixer les objectifs, sa posture, sa démarche et de déterminer les outils et l'échéancier pour accompagner son groupe.

C. Les séjours

Les départs en séjours est une action importante de notre projet. En effet, c'est pour la plupart de notre public les seules occasions de partir en vacances et de s'éloigner des problématiques du quotidien.

L'intention est de passer un moment collectif, de partage hors du temps et de sortir du cadre familial. Ces séjours doivent permettre de faire découvrir aux jeunes différents lieux et expériences leur permettant de grandir et apprendre. C'est pourquoi, les animateurs participent avec les jeunes à la co-construction de ces séjours (choix des lieux, devis, budget, réservations, autofinancement) et en faisant et étant avec eux durant la phase de préparation comme durant le séjour.

De surcroît, cette action nous permet de travailler plus facilement la question de l'équilibre alimentaire et de sensibiliser à la question du « bien manger » en découvrant des produits locaux, en sacralisant le moment de partage et de convivialité du repas.

Il en est de même pour les questions d'hygiène ou encore de la notion de découverte et celle de mobilité.

D. Les passerelles 11-13 ans

Afin de faciliter le passage à l'enfance vers l'adolescence, diverses actions sont menées pour accompagner le jeune à se familiariser avec le lieu, le groupe (être mélangé avec des « grands ados » de 15-17 ans...) et la démarche. L'idée est de mélanger les plus jeunes de l'espace jeunes avec des futurs jeunes.

Les passerelles sont à destination des 11 ans fréquentant le centre de loisirs, mais également les jeunes ne connaissant pas encore la MJC.

Pour cela, deux animatrices du pôle Enfance-Jeunesse (une animatrice enfance et animatrice jeunesse) sont référentes de ce projet afin d'être identifiées par les familles et surtout les préadolescents.

Pour cela, le pôle Enfance-Jeunesse propose :

- Un temps de foyer à destination des plus jeunes tous les mardis (hors vacances scolaires) de 16h à 18h,
- Des activités et séjours spécifiques à cette tranche d'âges durant les vacances,
- En rencontrant les futures familles de l'espace jeunes afin d'expliquer le projet et répondre aux craintes et questionnements des familles.

Chaque année, l'équipe enfance-jeunesse construit un projet passerelle annuel afin de fixer les objectifs et les actions qui vont avoir lieu en prenant en compte les spécificités du public et le bilan de l'année précédente.

E. Les animations hors les murs

Dans un souci d'être plus accessible et mieux identifiée auprès de la jeunesse du territoire ou de travailler avec les établissements scolaires, l'équipe d'animation organise des événements, activités, projets à l'extérieur de la MJC (parc, city stade) ou projet. L'équipe d'animation intervient notamment chaque vendredi durant le temps méridien au sein du collège Robert Desnos à travers l'animation d'un club musiques actuelles et jeux de société.

F. Sorties

Dans un souci d'ouverture vers l'extérieur et de découverte de ce qui nous entoure, nous organisons des sorties loisirs, culturelles ou sportives à l'extérieur de la commune.

Nous souhaitons que ces sorties ne soient pas résumées à une simple logique de consommation, mais un moyen de passer un moment collectif et convivial en petit groupe, nous permettant de découvrir de nouvelles activités ou lieux et de répondre aux envies des jeunes.

De plus, afin d'être moins dans une logique consommatrice de ces sorties (environ deux par mois), les jeunes seront associés à la réflexion en donnant des idées, faisant des recherches et contactant si besoins les prestataires. Afin de partager ces expériences, les animateurs ont l'obligation de participer aux activités.

G. La musique pour tous

En 2016, un groupe de jeunes de l'espace jeunes ont monté un projet « Espace Musical partagé » où l'objectif était de permettre de rendre accessible à tous la pratique d'instrument de musique. Les jeunes exprimaient le fait que la pratique de la musique n'était pas accessible par toutes et tous, qu'il n'y avait également aucun lieu sur le territoire où on pouvait partager, apprendre et jouer en groupe.

Depuis, un espace musical est à disposition au sein du foyer (avec guitares, micros, table de mixage, batterie...). Notre ambition est d'éveiller la curiosité, de pouvoir essayer, de pratiquer et d'être accompagné par l'équipe d'animation dans la pratique musicale en groupe peu importe si la personne a une connaissance de l'instrument ou non. Ce projet n'ayant pas pour ambition l'apprentissage de la musique, ni de constituer des groupes de musique avec des musiciens confirmés, cet espace sera ouvert à tous les adhérents. Aucune discrimination de niveau et

pratique musicale ne sera faite pour entrer dans le lieu. Il sera ouvert à tous sans distinction de niveau dans leur pratique musicale (qu'ils soient musiciens confirmés, autodidactes ou débutants)

La posture de l'animateur·trice devra également rendre le lieu le plus facilement accessible aux jeunes et devra les valoriser dans leur pratique artistique. De plus, le fait que cet espace soit au sein même du foyer jeunesse de la MJC de Rives n'est pas un choix anodin. Il souligne notre volonté de « casser les barrières » qui peuvent freiner les jeunes pour se lancer dans une pratique artistique.

VI. Inclusions

L'espace jeunes de la MJC de Rives accueille tous les jeunes de 12 à 17 ans sans distinction géographique, d'origine, de handicap, de religion, de milieu social. Nous mettons un point d'honneur à ce que nos différences soient vues comme une force dans un objectif de mieux vivre ensemble. Au moment de chaque inscription, l'équipe d'animation rencontre les familles pour mieux connaître les besoins et envies du jeune. **Un handicap de quelques sortes qu'il soit ne doit pas être un frein à l'accueil du jeune.** C'est pourquoi des adaptations sont possibles pour favoriser l'accueil qui se fait par des rencontres avec l'équipe, la famille, le jeune, par une sensibilisation du reste du groupe pour favoriser son inclusion, ou encore en accueillant un animateur supplémentaire pour permettre un taux d'encadrement plus adapté.

VII. Moyens

A. Humains

Pour mener à bien ce projet, la MJC s'appuie sur son équipe du pôle Enfance-Jeunesse.

Cette dernière est composée :

- D'un responsable de pôle – directeur de l'ACM 12-17 ans en charge de la coordination pédagogique, fonctionnel, financière. Il est également en charge du lien avec les différents partenaires (financiers, politiques, institutionnels...).
- De deux animatrices socioculturelles (dont une animatrice promeneuse du net) dédiées à la jeunesse. Elles accueillent durant les horaires d'ouverture, mettent en place des actions pédagogiques dans le respect de ce projet pédagogique.
- Une animatrice socioculturelle/ directrice de l'ACM enfance par son intervention tous les mardis dans le cadre de l'action passerelle. Elle co-pilote le projet passerelle avec l'équipe jeunesse afin de faire de participer à la continuité éducative et pédagogique et d'accompagner le public de l'enfance à l'adolescence.

B. Équipement – Matériels

La ville de Rives met à disposition de la MJC des locaux dans le parc de l'Orgère servant de bureaux et d'une salle servant de « foyer » jeunesse pour l'accueil du public. Cet espace est

aménagé en collaboration avec les adolescents afin qu'ils s'approprient le lieu pour en faire un espace propice à l'échange, au partage et à la convivialité.

Après une longue période de mise à disposition d'un minibus par la ville de Rives, le pôle Enfance-Jeunesse de la MJC de Rives sera doté de son propre minibus courant 2023 afin de développer les actions de mobilités et de découverte de ce qui nous entoure.

C. Financiers

L'espace jeunes est majoritairement financé par des fonds publics (Ville de Rives, CCAS, Etat, CAF de l'Isère) afin de financer les actions de notre projet. Il s'appuie également sur la participation financière des familles (selon le QF) ainsi que les jeunes qui sont associés à la recherche de financement dans le cadre des accompagnements de projet.

Chaque année, l'équipe d'animation est associée par le responsable de pôle à la construction du budget afin que ce dernier corresponde à la réalité des besoins et envie du public.

VIII. Fonctionnement et inscriptions

A. Fonctionnement de l'accueil :

L'espace jeunes fonctionne tout au long de l'année sauf durant le mois d'août et une semaine durant les vacances de fin d'année.

Les horaires d'ouverture ont été pensés afin de correspondre aux besoins du public.

Le fonctionnement détaillé prévoyant les horaires d'ouverture, les modalités d'inscription et le fonctionnement pédagogique sont inscrits dans le règlement intérieur de l'espace jeunes. Celui-ci engage familles et jeunes au respect du cadre prévu afin de faciliter la mise en œuvre de ce projet.

B. Posture de l'équipe d'animation :

En plus du respect de la démarche prévus dans ce projet, l'équipe d'animation a pour obligation d'avoir une posture exemplaire, être accueillant et bienveillant envers tout le monde. Cela prend également en compte le langage utilisé. Il est demandé aux jeunes de faire attention à leur vocabulaire (pas d'insulte, grossièreté ...).

Les règles qui peuvent être imposées aux mineurs doivent l'être à l'ensemble de l'équipe d'animation.

Dans son rôle, l'animateur·trice doit faire avec les jeunes (jeux, rangement, discussions) afin d'être dans le partage d'un moment de vie plutôt qu'être seulement dans un simple rôle d'accompagnateur.

IX. Partenariats et réseaux

Pour la réussite de ce projet, le pôle Enfance-Jeunesse de la MJC travaille avec une multitude de partenaires au niveau communal tels que la ville de Rives via ses différents services (vie associative, centre social, techniques, communication), les associations de la commune telles que Rives commerces pour l'animation de la dynamique locale, les associations sportives ou encore avec le collège de Rives.

Au niveau intercommunal, le pôle enfance-Jeunesse participe activement aux réseaux des animateurs jeunesse du Pays Voironnais ou encore à l'union des MJC Voironnais-Chartreuse. Il travaille également avec les animateurs de prévention du CODASE, la Maison de l'emploi...

Le pôle enfance-jeunesse est en lien avec les différents partenaires institutionnels, tels que la SDJES, la CAF ou encore le département de l'Isère. Cela se traduit par des partenariats de financement (fonctionnement ou appel à projet) mais également des partenariats d'action.

Fort de plusieurs dizaines d'années d'actions auprès de la jeunesse sur le territoire rivois et de partenariats, la MJC jouit d'un réseau important. Ce projet vise à faire perdurer cela, mais également à poursuivre cette action. Cela dans un souci de valoriser la jeunesse du territoire et ses actions, mais également afin de pouvoir mieux accompagner et orienter les jeunes vers d'autres professionnels en cas de besoins.

L'ensemble de l'équipe doit donc être en veille et avoir une bonne connaissance du territoire et entretenir les différents réseaux pour la réussite de ce projet à destination du public.

X. Évaluations

Objectif	Être un espace émancipateur, d'échange, de débats et de projets	
Modalités	Indicateur	Observations
Organisation d'un temps formel d'échange et débats	Un par mois	
Des temps de bilan (intermédiaire et final) réfléchis sont organisés par l'équipe d'animation avec les jeunes	Pour chaque projet	
Le nombre de projets issus des envies des jeunes	Plus de la moitié des projets menée à l'année doivent être issues des idées des jeunes	
Les jeunes s'approprient les lieux chaque année et participant à son aménagement	Des temps sont menés et un budget alloué afin de leur donner les moyens de s'approprier le lieu.	
Les jeunes sont associés à l'établissement des règles de fonctionnement	Un temps est organisé en début d'année sur le foyer et en camp afin de déterminer les règles Des espaces de discussions sont organisés pour débattre de ces règles et les modifier si besoin en cours d'année, de projets...	
Les jeunes prennent plaisir à participer à ces temps	Taux de réinscription, présence régulière au foyer	
Utilisation d'outils divers et variés pour susciter la participation	Outils adapter L'ensemble des jeunes prennent la parole Tous les jeunes peuvent s'exprimer	

Des outils sont créés pour permettre une parole libre à chaque instant	Outils mis en place pour chaque projets	
Des temps sont organisés pour que les jeunes défendent leurs projets devant d'autres personnes	Mise en place d'un jury MJC composé de salarié et élu de l'association.	

Objectif	Valoriser les jeunes dans leurs actions, leurs paroles et leurs initiatives	
Modalités	Indicateur	Observations
Les jeunes sont écoutés dans leurs propositions	Nombre de projets issus des initiatives des jeunes	
Des temps de valorisations sont organisés par la MJC	Nombre de parents, élus, extérieurs assistant à ce temps	
Mise en place de rencontres entre les jeunes et dirigeant de l'association	Mise en place d'un jury MJC composé de salarié et élu de l'association. Invitation des élus aux évènement jeunesse	
Les jeunes sont capables de voir les compétences, savoir être, savoir-faire acquis	Création d'outils d'auto évaluation	
Les jeunes ont pu participer et être force de proposition sur l'organisation d'évènement de la vie de la cité, aménagement ville	Participation à des évènements de la vie de la cité au minimum deux fois par an	
L'équipe d'animation a une démarche pédagogique adaptée au public	Réflexion différente en fonction du groupe, méthodologie de projet, des recherches sont menées.	

Objectifs	Faire en sorte que l'espace jeunes soit un laboratoire de curiosité, de découverte et de rencontre pour tous	
Modalités	Indicateur	Observations
Le public accueilli est mixte.	QF, âges, genre, situation géographique, différents groupes de pairs	
Les aspects financiers ne sont pas un frein	QF, aide financière ...	
Des sorties et activités diverses sont organisées	Nombre action culturelle, sportives, artistique Découverte milieu urbain, montagne	
Séjours diversifiés	Proposer une fois par an des séjours sportifs, culturels.	
Une démarche réfléchie et détaillée est mise en place par l'équipe d'animation	Ecriture de projet suivant la méthodologie, respect de l'échéancier	

Fait le 6 Janvier 2023

Jean-Baptiste Raymond

Responsable du pôle Enfance-Jeunesse